

SKI ZENIT

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Réservations

✓ Toutes les réservations doivent être effectuées via:

- La boutique en ligne Ski Zenit.
- Email à info@skizenit.ch
- En personne au **bureau Ski Zenit** à Saas-Fee.

✓ Pour chaque réservation, Ski Zenit enverra un document de réservation indiquant tous les services réservés, les prix et les éventuelles réductions ou crédits appliqués.

✓ Les réservations ne seront pas confirmées **tant que 100%** du montant de la facture n'aura pas été réglé. Toute réservation non confirmée par un paiement du client **dans les 4 jours** sera automatiquement annulée.

✓ Les paiements peuvent être effectués avec :

- **Carte de crédit** en utilisant le lien de paiement sécurisé que nous vous enverrons par e-mail avec la réservation.
- **Carte de crédit** en envoyant vos coordonnées par e-mail ou par téléphone.
- **Virement bancaire** avec tous les frais à la charge du client commanditaire. Ski Zenit doit recevoir le montant total de la réservation en Francs Suisses sur notre compte bancaire. Veuillez nous envoyer par e-mail le reçu du virement bancaire.
- **Les paiements en espèces** en Francs Suisses sont acceptés pour les réservations effectuées à notre bureau.

2. Annulation et remboursement

✓ Si vous annulez votre réservation pour quelque raison que ce soit, cette politique de remboursement sera strictement appliquée. Veuillez **VOUS ASSURER** pour éviter les coûts liés aux services non remboursables qui ne peuvent être utilisés en cas de problèmes imprévus.

✓ En cas d'annulation de la part du client ou pour toute autre raison indépendante de la responsabilité de Ski Zenit, la politique de remboursement suivante s'appliquera :

- Jusqu'à 4 semaines avant l'arrivée : remboursement de 90 %, 10 % à payer (frais d'annulation minimum de 20 CHF, maximum de 300 CHF, par réservation).
- Entre 4 semaines et 7 jours avant l'arrivée : remboursement de 50 %. 50 % à payer.
- 7 jours ou moins avant l'arrivée : pas de remboursement. 100 % à payer.

✓ Si l'annulation est due à une raison liée aux "**restrictions de voyage officielles**" (**pandémie, guerre, etc.**), nous procéderons à un remboursement de 90 %, 10 % à payer (frais d'annulation minimum de 20

CHF, maximum de 300 CHF, par réservation). Pour être éligible à ce remboursement, les clients doivent être soumis à une ou plusieurs des circonstances suivantes :

- i. Leur pays ou région d'origine a établi des limitations de voyage ou imposé une quarantaine pour les voyageurs de retour.
- ii. L'endroit où les services sont fournis a établi des limitations sévères (c'est-à-dire quarantaine obligatoire) pour les voyageurs en provenance du pays ou de la région du client.

✓ Ces Conditions Générales s'appliquent à tous les produits et services fournis par Ski Zenit. Dans le cas où un hébergement autre que l'Hôtel Ski Zenit a été réservé, les conditions générales d'un prestataire de services tiers s'appliqueront.

✓ Nous recommandons vivement aux clients de souscrire une assurance annulation de voyage couvrant les services non utilisés (proposés par Ski Zenit) avec une couverture suffisante. De nombreuses cartes de crédit incluent une assurance voyage lors du paiement avec celles-ci. Veuillez vérifier attentivement les conditions de votre assurance voyage et, si elles ne couvrent pas l'annulation des services réservés avec Ski Zenit, nous vous recommandons vivement de l'ajouter à votre police.

✓ Tout participant doit être suffisamment assuré pour pouvoir demander un remboursement pour tout service non utilisé annulé pour une raison personnelle ou des circonstances imprévues.

✓ Les clients qui arrivent en retard ou ne se présentent pas ne peuvent prétendre à aucun remboursement ni prolonger la durée d'une séance.

✓ En cas de fermeture de l'ensemble du domaine skiable en raison de problèmes techniques, de mauvais temps, de contrôle des avalanches, de mauvaises conditions de neige ou de toute autre raison indépendante de la volonté de Ski Zenit, nous nous efforcerons de proposer des activités alternatives pertinentes. Le coût supplémentaire de ces activités sera couvert par les frais de formation déjà payés, aucun remboursement ne sera donc accordé pour les jours de formation de ski perdus en raison de circonstances indépendantes de la volonté de Ski Zenit.

✓ La modification des services par le client, qui a déjà été réservée et confirmée, est strictement soumise à la disponibilité. En cas de situations indépendantes de la volonté de Ski Zenit, nous nous réservons le droit de modifier tout service réservé et confirmé. Ski Zenit informera toujours le client le plus tôt possible dans ces situations.

3. Assurance accident et forfait de ski

✓ Tous les participants doivent disposer d'une assurance accident et secours valide (y compris l'évacuation par hélicoptère), couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation en Suisse ainsi que le rapatriement si nécessaire.

✓ Cette assurance doit couvrir l'activité spécifique proposée par Ski Zenit.

✓ Une assurance responsabilité civile couvrant les accidents est vivement recommandée pour couvrir tout dommage.

✓ Une assurance annulation de voyage est également vivement recommandée pour couvrir les services spécifiques fournis par Ski Zenit annulés et sans droit à un remboursement intégral.

- ✓ L'assurance doit également couvrir tous les types de sports en intérieur et en extérieur.
- ✓ Les services de formation au ski de Ski Zenit n'incluent pas le forfait de ski et l'équipement requis dans le prix indiqué. Ceux-ci doivent être achetés en supplément par le client.

4. Équipement

- ✓ Certains services proposés par Ski Zenit nécessiteront un équipement spécifique qui n'est pas inclus dans le prix quotidien. Ski Zenit vous enverra une liste du matériel requis et notre personnel informera
- ✓ **Un casque et une protection dorsale sont obligatoires pour participer à nos entraînements de ski de compétition. Les protections dorsales ne sont pas obligatoires pour les cours de ski. Ski Zenit ne pourra être tenu responsable en aucun cas des dommages qu'un participant pourrait subir en ne portant pas l'équipement de sécurité recommandé correct.**
- ✓ Le personnel de Ski Zenit peut fournir une assistance lors de l'achat et de la location de matériel de course, si nécessaire. Pour les achats, ils doivent être précommandés et le coût sera inclus dans la réservation en tant qu'extra et doit être payé à l'avance par le client. Pour les locations, les clients doivent payer directement au magasin de location.

5. Sécurité

- ✓ Le personnel de Ski Zenit est soumis à des obligations légales et respectera, en tout temps, les règlements de la FIS, les avertissements des stations de ski et leurs limites professionnelles. La sécurité reste primordiale.
- ✓ Tout le personnel de Ski Zenit prendra les meilleures mesures possibles en cas d'accident, de maladie ou de toute autre circonstance imprévue lors des activités/services organisés par l'entreprise.

6. Responsabilité

- ✓ Les clients participant à toute activité/service organisé par Ski Zenit sont responsables de tout accident qu'ils pourraient causer.
- ✓ Ski Zenit dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle conforme au droit suisse.
- ✓ En cas de litige, la juridiction légale sera Sion et le droit suisse s'appliquera.

7. Mineurs non accompagnés

- ✓ Le personnel de Ski Zenit a un devoir de vigilance envers les mineurs non accompagnés lorsqu'ils participent à toutes les activités de formation et de camp. Ceci inclut, sans s'y limiter, tout incident d'accident ou de maladie, tout problème disciplinaire, les préoccupations de sécurité et le bien-être général de l'athlète. Ski Zenit se réserve le droit de demander à tout participant de quitter le camp s'il/elle ne respecte pas le règlement intérieur de Ski Zenit et le comportement approprié attendu lors des entraînements/camps.

8. Organisation des groupes

- ✓ Les groupes auront un nombre minimum et maximum de participants (selon le service/activité spécifique) ayant un âge et un niveau similaires.
- ✓ Lorsqu'il y a 3 participants ou moins d'un âge et d'un niveau similaires dans le groupe, des frais supplémentaires seront applicables.
- ✓ La formation privée de ski est limitée à un maximum de 3 participants d'un âge et d'un niveau de ski similaires par entraîneur. Lorsqu'il y a plus de 3 participants d'un âge et d'un niveau de ski similaires, les tarifs de formation privée partagée seront appliqués.
- ✓ Les programmes de formation à long terme seront tarifés au cas par cas en fonction du nombre de participants.
- ✓ Les frais de déplacement (des athlètes de ski et des entraîneurs) pour l'entraînement et les compétitions dans d'autres stations que Saas-Fee ou Val d'Anniviers ne sont pas inclus dans le prix et doivent être payés séparément par le client.
- ✓ Les groupes, les horaires et les activités seront organisés et décidés par le personnel de Ski Zenit. L'organisation des groupes sera basée sur un certain nombre de facteurs, notamment, mais sans s'y limiter, l'âge, les compétences ou l'expérience.